



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/L-industrie-provencale>

L'industrie provençale

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1935 à 1968 - De 1938 à 1939 - N° 68 - 24 février 1939 -

Date de mise en ligne : samedi 2 juin 2007

Date de parution : 24 février 1939

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

L'industrie provençale a fait, l'an dernier, l'objet d'une communication de la Chambre de commerce de Marseille qui constate la disparition progressive de ses débouchés.

A la suite de cette communication, nous nous sommes livrés à une enquête auprès des différents corps de métiers, enquête dont les conclusions sont les suivantes

DANS L'INDUSTRIE CERAMIQUE, la clientèle locale s'est grandement réduite depuis quelques années, probablement du fait de la diminution du pouvoir d'achat de chacun.

La clientèle extérieure (Amérique du Sud, Afrique, Levant, Extrême-Orient, et même Australia) s'amenuise également du fait de l'outillage grandissant des pays jadis importateurs qui s'organisent pour produire eux-mêmes les articles qu'ils importaient.

Il en résulte que, sur une soixantaine d'usines autrefois florissantes, quelques-unes seulement subsistent à grand'peine, marchant au ralenti.

EN MINOTERIE. - La richesse de cette industrie provenait surtout du fait que de grandes quantités de céréales étaient importées de divers pays (principalement de Russie et d'Australie) pour être travaillées à Marseille et réexpédiées sur les pays du proche Orient et en Afrique.

Or, à l'heure actuelle, les pays comme la Turquie, la Grèce, l'Egypte, etc., se sont équipés et traitent eux-mêmes leurs propres récoltes, ainsi que les céréales que nous importions pour leur revendre sous forme de farine, et dont les cargaisons s'arrêtent maintenant au Bosphore ou au canal de Suez.

Nos installations ne peuvent plus traiter que les produits locaux destinés à la consommation locale ou à peu près.

Il en résulte que, rien qu'à Marseille, quatorze minoteries ont dû fermer leurs portes.

DANS L'HUILERIE. - Quoique moins touchée que la céramique ou la minoterie, cette industrie souffre également beaucoup de l'équipement des pays jadis importateurs.

Pour pouvoir se maintenir, cette industrie se voit obligée de perfectionner ses installations dans le but de diminuer le prix de revient de sa production.

A cet effet, l'industrie marseillaise de l'huilerie adopte en ce moment le procédé dit « par solvants ». Cette technique nouvelle permet, d'une part, une économie de main-d'oeuvre d'autre part un rendement maximum en une seule opération.

Il en résulte l'élimination des industries suivantes : fabrication des « scourtins » ; traitement des tourteaux par le sulfure de carbone ; triturations. De plus, cela élimine une partie de l'entretien mécanique et supprime complètement la fabrication de certaines machines. La situation de ces trois industries a été cause de la fermeture, dans la proportion de un sur deux, des établissements qui fabriquaient des machines destinées à la fabrication des tuiles, des briques, etc., ainsi que de la fermeture de la plus importante maison d'installations de minoteries.

Elle a été la cause partielle de la fermeture de trois ateliers de constructions métalliques, cette industrie vivant surtout de la construction d'usines et de leur entretien. Ceux de ces ateliers qui ont pu se maintenir se sont équipés avec des postes de soudure électrique, en vue de diminuer leurs prix de revient.

Or, la mise en service d'un poste de soudure électrique dans la construction métallique (charpente et serrurerie), élimine : les poinçonneuses et les perceuses, les compresseurs, les marteaux-pneumatiques, les chauffe-rivets et, éventuellement, la soudure autogène.

Elle élimine également, en plus du personnel employé à l'utilisation de cet outillage, le personnel de fabrication de ce même outillage désormais inutile. De plus, l'achat d'un poste de soudure électrique coûte vingt fois moins cher que le matériel que ce poste permet de supprimer.

Il est de toute évidence que les ouvriers libérés du travail par ces industries ne vont pas trouver nécessairement à s'employer dans d'autres ;

ils ne vont pas être employés par cette importante raffinerie de sucre qui vient de licencier un nombreux personnel pour lui substituer des machines automatiques destinées à certains travaux comme l'emballage, par exemple ;

ni par cette grande brasserie qui doit fermer ses portes incessamment ;

ni par cet important atelier de construction de matériel de chemin de fer qui licencie également une partie de son personnel.

Etc., etc.

Tous ces exemples, choisis parmi tant d'autres parce que très caractéristiques, donnent une idée de la situation économique à l'échelle locale, et, par suite, à l'échelle nationale...

Ils viennent à l'appui de la constatation faite déjà maintes fois, contrairement à l'affirmation de nos économistes, aussi « surannés que distingués », que l'homme libéré par la machine n'est plus réemployé que très partiellement à la fabrication de la machine.

De tout temps, le chef d'entreprise qui a acheté une machine a payé du même coup :

et les rémunérations de tous les individus qui ont contribué à la fabrication de cette machine,

et les rémunérations de tous les individus qu'elle va remplacer.

De plus, l'industrie de la fabrication des machines applique, dans sa technique, au fur et à mesure de leur création, les nouveaux procédés et inventions appliqués dans les autres industries.

Certaines nouvelles machines suppriment toute une gamme d'autres machines et, par suite, des industries connexes.

Plus encore, l'Homme est même évincé en partie de son rôle de surveillant de machines, par l'application de

nouvelles inventions telles que la télé mécanique, la cellule photo-électrique, le gyroscope, et le sera encore un peu plus par l'emploi prochainement vulgarisé de la télévision, et de la commande à distance sans fil.

D'autre part, l'ancienne soupape de sûreté « l'émigration », n'est plus qu'un souvenir. En effet, les cinquante-cinq millions d'émigrants que l'Europe a envoyés peupler l'Amérique, l'Australie, et, partiellement, l'Afrique, entre 1800 et 1914, ont essaimé dans ces contrées et leurs descendants, non seulement ont fermé leurs frontières aux chômeurs du vieux continent, mais encore tentent d'exporter vers l'Europe leurs produits et objets manufacturés.

La machine installée à Chicago, et la vigne plantée en Oranie, ont libéré du travail un grand nombre d'Européens qui ne retrouveront plus jamais à s'employer, et dont le nombre grandit chaque jour, inéluctablement, le chômage entraînant le chômage par la raréfaction des consommateurs.

La retraite des vieux travailleurs actuellement à l'étude, et devant être appliquée « dans le régime », au moment où les questions budgétaires sont de plus en plus difficiles à résoudre par suite de la situation économique, elle-même inextricable (dans le régime) , ne pourra être, par sa modicité inévitable, qu'un ridicule palliatif à la situation paradoxale que nous venons de décrire si incomplètement, et qui réclame impérieusement une solution.